

Département du Loiret
Arrondissement de Pithiviers
Canton de Puiseaux
Commune de
ONDREVILLE-sur-ESSONNE
45390

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Téléphone Fax :
02 38 39 10 66

Secrétariat :
Mardi et Vendredi de 17 h à 19 h

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 3 Juillet 2015

L'an deux mil quinze, le vendredi trois juillet à vingt heures trente, le CONSEIL MUNICIPAL, convoqué le 19.06.2015, s'est légalement réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **MANGEANT Jean-Claude**, Maire.

Etaient présents : M. MANGEANT Jean-Claude, Maire, Mme VIRON Liliane, Mr MAYANS Gil, Mme VERRIER Jocelyne, Adjointe,
Mme COLLET-PESTOUR Elisabeth, Mr DERACHE Jacques, Mr EVARISTE Didier, Mme KAUFFMANN Christine, Mr PROFFIT Laurent, Conseillers Municipaux.

Etait absent excusé : Mr BRASSAMIN Eric qui a donné procuration à Mr PROFFIT Laurent.

Etait absent : Mr BOULET Joël

Madame KAUFFMANN Christine a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu du 5 Juin 2015. Après avoir été commenté, il est signé par tous les membres présents.

Plan Local d'Urbanisme

Les documents nous seront communiqués fin juillet par le bureau IXIA pour relecture.

Communauté de Communes des Terres Puiseautines.

Lors du Conseil Communautaire du mardi 30 juin 2015, l'augmentation du repas de 1 € a été adoptée. De nombreux parents d'élèves étaient présents à la réunion.

Terrain de tennis

Dans la nuit du jeudi 2 juillet, le terrain de tennis a subi des dégradations. Monsieur le Maire a demandé à un voisin proche du terrain de le prévenir dès qu'il entendrait du bruit.

Commune nouvelle

Monsieur TOURAINE, Maire de Puiseaux, organise une réunion à la salle polyvalente d'Ondreville, avec la participation de Mairie-Conseils, le vendredi 10 juillet à 15 heures. Tous les conseillers municipaux de nos 13 communes sont invités.

Participation citoyenne

Suite à la signature du protocole, une réunion publique s'est déroulée, le jeudi 2 juillet à 20 h 30 à la salle polyvalente d'Ondreville en présence des commandants des brigades de gendarmerie de Beaune la Rolande et de Puiseaux et de l'adjoint de la compagnie de Pithiviers. Une douzaine d'habitants se sont portés volontaires pour être « référents ». La liste sera communiquée à la population.

Travaux de réfection de la mairie

Nous avons pris contact avec M. BOUTROUX architecte, qui a été reçu le 16 juin dernier. Il nous a adressé un courrier nous proposant une étude de faisabilité dont l'enveloppe est comprise entre 3.000 et 4.000 € H.T. Cette étude prendra en compte la mise aux normes (électricité, câblage informatique), suppression ou non du pilier central, extension éventuelle de la mairie (bureau du secrétariat, archives, sanitaires...), abaissement du plafond..... Cet avant-projet sommaire sera nécessaire pour effectuer une demande de DGE en janvier prochain.

Mme COLLET-PESTOUR Elisabeth aurait souhaité simplement refaire les travaux nécessaires dans la salle de la mairie (électricité, plafond, peinture...) sans passer par un architecte.

Un vote est effectué ; la majorité des membres présents sont favorables à ce que l'étude ci-dessus soit lancée.

Une demande de subvention sera sollicitée, auprès du Conseil Général, dans le cadre de l'aide aux communes à faible population.

Eclairage public

Monsieur le Maire donne lecture d'un devis d'Inéo pour la fourniture et la pose de 3 lanternes de style à LED d'une consommation de 55 w. Il est également décidé de changer la lanterne située sur la Place de l'Eglise. Un nouveau devis sera demandé et une subvention sera sollicitée auprès du SIERP.

Visite d'inspection

La visite d'inspection prévue le 2 septembre prochain doit être décalée. La date du 1^{er} septembre est retenue en accord avec Mmes COLLET-PESTOUR et VERRIER.

Rapport du SITOMAP

Le rapport est à la disposition des membres du conseil en mairie.

REMERCIEMENTS

L'association ANO et le Mémorial départemental AFN remercient la commune pour le versement des subventions 2015.

DIVERS

Secrétariat de mairie :

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 20 au 31 Juillet prochains.

Monsieur le Maire et un adjoint vont recevoir différentes candidates pour remplacer Mme POINCLOUX qui sera en retraite à partir du 1er septembre prochain.

Document unique :

Madame COLLET-PESTOUR souhaite faire un point début août.

Des devis de remorques et plateaux pour l'agent technique seront étudiés en vue d'une demande de subvention auprès du conseil Général dans le cadre des communes à faible population.

Site internet communal : Madame COLLET-PESTOUR indique qu'il est possible de faire appel à un fournisseur gratuit pour le site web. Monsieur MANGEANT n'est pas contre mais préfère en parler avant à M. Pierre DOUCHE qui s'en occupait bénévolement jusqu'à ce jour.

Monsieur le Maire propose que le conseil travaille sur un bulletin d'information pour la population d'ici la fin de l'année.

Le prochain conseil aura lieu le vendredi 25 septembre 2015

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 45.

Le Maire,

La Secrétaire,

Les Membres,